

**Enjeu de rareté de main-d'œuvre —
La Société des Attractions Touristiques du Québec dévoile des données stratégiques**

Montréal, 4 juin 2019 – La rareté de main-d'œuvre constitue un enjeu majeur pour les entreprises touristiques de l'ensemble de la province. Selon certains experts, l'industrie canadienne du tourisme pourrait être en déficit de 240 000 travailleurs d'ici 2035. Au Québec, ce sont plus de 7 000 postes qui ne seraient pas comblés dès 2025. Afin de soutenir le processus de recrutement et les méthodes de rétention, l'équipe de la [Société des Attractions Touristiques du Québec](#) (SATQ) a réalisé six infographies en ressources humaines incluant des données stratégiques fiables, utiles et impactantes.

La SATQ souhaite en effet accompagner l'industrie dans ses réflexions pour atténuer les effets de la rareté. Dans ce cadre, son Service de recherche et analyse stratégique, actif depuis 2004 dans la collecte de données et la transmission de l'intelligence d'affaires, a réalisé trois enquêtes permettant de mieux connaître la réalité de l'emploi et de la rémunération au sein des attractions, lesquelles ont été dévoilées aux attractions touristiques membres au cours des derniers mois. Ces trois enquêtes sont :



- *Emploi et rémunération en 2017 chez les attractions – membres de la SATQ ;*
- *Emploi et rémunération en 2017 chez les festivals et événements – membres de FEQ ;*
- *L'emploi saisonnier vu par les employeurs et par les employés en 2018 chez les attractions – membres de la SATQ.*

De ces enquêtes ont découlé **six infographies sur six thèmes porteurs en ressources humaines** :

1. [L'importance des jeunes travailleurs dans les attractions touristiques](#) : dans les attractions, 75 % des postes saisonniers sont pourvus par des jeunes de moins de 25 ans: quels sont les facteurs d'attraction et de rétention pour cette clientèle d'employés?
2. [La main-d'œuvre saisonnière dans les attractions](#) : 45 % des emplois dans les attractions sont saisonniers, quelles sont les attentes des employés et quelles mesures devraient être prises par les employeurs?
3. [La rétention : un enjeu de clé](#) : comment les attractions peuvent-elles offrir des conditions favorisant la rétention?
4. [La rémunération globale comme facteur de rétention](#) : définition, exemples et outils, comment bien se positionner comme employeur?
5. [Portrait des guides-animateurs](#) : postes clés pour offrir une expérience de qualité, qui sont les guides-animateurs et quelles sont les conditions gagnantes pour attirer les meilleurs?
6. [Portrait des préposés à l'accueil](#) : postes clés pour offrir une expérience de qualité, qui sont les préposés à l'accueil et quelles sont les conditions gagnantes pour attirer les meilleurs?

La SATQ souhaite remercier ses précieux partenaires de projet ayant rendu possible la diffusion de ces données à l'ensemble du réseau: [Direct Impact Solutions](#), [Hotelleriejobs](#), [Raymond Chabot Grant Thornton](#), [Touriscope](#) et [ministère du Tourisme](#).

À propos de SATQ-FEQ

Respectivement fondés en 1975 et 1992, Festivals et Événements Québec et la Société des Attractions Touristiques du Québec sont deux organismes à but non lucratif ayant pour mission de regrouper les festivals, événements et attractions touristiques du Québec, de les promouvoir, de les représenter auprès de diverses instances et de leur offrir des services qui favorisent leur développement.

– 30 –

Pour plus d'information, des visuels ou pour planifier une entrevue avec un porte-parole, veuillez communiquer avec :

Sophie Sabourin

Coordonnatrice aux communications

Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ)

Bureau : 514 252-3037 ou 1 800 361-7688, poste 3567

Cellulaire : 514 433-6661

ssabourin@satqfeq.com